

COMPTE RENDU
6ème réunion Comité de quartier Paris-Chennevières
Tenue le 20 Mars 2024

| Représentants Municipalité de CHENNEVIERES sur MARNE | | | |
|---|-------------|------------|------------|
| Noms - Prénoms | Présent(e)s | Excusé(e)s | Absent(e)s |
| FASANARO Denis (Elu Référent) | X | | |
| DUPUIS Eddy (Coordinateur) | X | | |
| Membres du Comité de Quartier (dans l'ordre du tirage au sort) | | | |
| Noms - Prénoms | Présent(e)s | Excusé(e)s | Absent(e)s |
| CAMILOTTO Aldo | X | | |
| BOUE Steffanie | | X | |
| DOS SANTOS Antonio | X | | |
| GONCALVES Nelson | X | | |
| BOUTTEFEUX Sylvie | X | | |
| LOUAIL Damien | X | | |
| BOULANT Gilbert | X | | |
| BETAILE Guy | X | | |
| DION Michèle | | | X |
| CASPAR Bernard | X | | |
| GUILMOTO François | | X | |
| BAPTISTA Serge | X | | |
| BOISSEAU Bernard | X | | |
| BALDUCCI Dominique | X | | |
| DEHAUT Bernard | X | | |

Objet de la réunion

Cette sixième réunion avait pour but de suivre l'évolution des échanges entre les représentants de la Municipalité et les habitants du quartier. La séance a été ouverte à 19h45.

Ne sont repris dans ce compte-rendu que les nouveaux éléments formulés par les représentants de la Municipalité ou du Comité de Quartier.

MM DUPUIS et FASANARO ont invité Jean Michel COZ chef de la Police Municipale

Ordre du jour

- Discussion autour des sujets proposés par mail pour la réunion
- Tour de table, questions diverses et propositions pour le prochain comité de quartier

Nomination du secrétaire de séance

M. Guy BETAILE, même s'il n'a pas été spécialement désigné, assure la fonction de secrétaire de séance.

Prochaine réunion

Volonté d'augmenter la fréquence et d'avoir une réunion par trimestre.

Prochaine date à définir.

Membres du comité

A la présente réunion, seule Michèle DION était absente et non excusée. M DUPUIS la contactera pour savoir si elle souhaite continuer à participer à nos échanges (3 absences consécutives).

Exposé de M COZ sur le fonctionnement de la Police Municipale

- La Police Municipale s'appuie sur les caméras de vidéo-protection installées sur l'ensemble de la commune (90 unités) qui sont supervisées, durant les heures ouvrées de la Police Municipale, par 2 opérateurs PM (1 le matin et l'autre l'après-midi) et écho auprès de la Police Nationale
- Il n'y a pas, sur Chennevières, de vidéo-verbalisation.
- Les contrôles de stationnements illicites ou autres infractions sont effectués par des brigades 'volantes' qui sanctionnent directement via une application sur leur téléphone les différentes infractions, sans apposer d'avis de verbalisation.
- ➔ Pour l'information de tous, il est demandé d'étudier, comme cela se faisait dans le passé, la possibilité de mettre un signalement sur les véhicules verbalisés.
- ➔ Serait-il également possible d'avoir les statistiques de verbalisations pour excès de vitesse dans ce quartier ?

Sécurité / Travaux

- Secteur D4/ l'avenue Claire / avenue du Bois/ avenue Emile RENAUD/ avenue Yvonne.
 - ➔ M FASANARO a répondu partiellement dans son message du 9 mars 2024, le point sera effectué après la fin des travaux de construction sur le site de l'ancien groupe scolaire avenue du Bois. Des actions de nettoyages et curages des caniveaux ont été réalisées par les services de la ville sur le secteur RD4
 - ➔ De nombreux stationnements constatés près des croisements limitent la vue et donc aggravent la dangerosité
 - ➔ il est demandé d'effectuer des signalements si cela est possible, en parallèle, auprès des services techniques et de la PM
 - ➔ Voir la réglementation et améliorer le balisage éventuel.
- Des dysfonctionnements des luminaires sur la D4
 - ➔ Le problème ne semble que partiellement résolu (réverbère face au n°29 toujours pas remplacé).
 - ➔ le prestataire a cependant bien confirmé que le problème avait été résolu.
- Les désordres dus à la forte occupation des locaux du 87 avenue du bois les vendredis en fin de matinée et début d'après-midi ou en cette période de ramadan, entraînent une gêne importante pour la circulation des véhicules et piétons dans le quartier.(Stationnements sur les trottoirs sur toutes les rues adjacentes, et nombreuses traversées de piétons)
 - ➔ Voir comment celle-ci peut être appréhendée et atténuée, notamment avec l'aide de caméras de vidéo-protection.
- Enfouissement des réseaux et voiries :
 - ➔ M. FASANARO a confirmé les travaux d'enfouissement des réseaux électriques sur les avenues d'Autun, Claire, Raymond, Georges et Albert sur 2024/2025, ainsi que le changement de l'éclairage en led. (RAPPEL)
- Les membres du comité de quartier sont alignés sur le sentiment d'une bétonisation de notre quartier, notamment au niveau de l'avenue Claire et de la RD4, ainsi qu'un manque d'espace vert.

La nécessité de la construction de nouvelles habitations pour répondre au besoin de logements en Ile-de-France est comprise, cependant il est souhaité que cela soit fait en harmonie avec les habitations déjà présentes. De plus, il y a un manque de visibilité sur les constructions prévues sur le quartier à long terme, ce qui empêche les riverains de se projeter.

 - ➔ M. DUPUIS a proposé de convier le responsable du service urbanisme lors du prochain comité pour donner de la visibilité sur les travaux à venir sur la commune et sur le plan sur le long terme.(RAPPEL)
 - ➔ Il a été rappelé par M DUPUIS, à plusieurs reprises, que tout chacun peut se rendre au service urbanisme de la ville du lundi au samedi matin (sauf le jeudi après-midi) sans rendez-vous afin d'obtenir des renseignements sur tous les sujets liés à l'urbanisme, également il est rappelé que le service urbanisme ne peut pas communiquer d'information sur des dossiers en cours d'instructions mais sur les permis délivrés, il existe d'ailleurs un délai de recours de 2 mois une fois un permis accordé et affiché
 - ➔ Des constats d'huissier ont été effectués pour pouvoir imputer les coûts des désordres liés aux différentes constructions, aux promoteurs ou constructeurs.

Stationnement

- Il a été constaté des stationnements abusifs ou gênants sur de nombreuses rues, et notamment : Rue de la résistance, avenue du bois, rue de la jonction, avenue Jeanne, avenue Georges.
 - ➔ Les difficultés proviennent de la superposition des différents arrêtés municipaux. Exemple pour l'avenue Georges : arrêté pour travaux provisoires, arrêté pour zone bleu, arrêté pour stationnement mensuel alterné. (Personne ne connaît le bon et le stationnement alterné n'est plus appliqué !)
 - ➔ M. FASANARO et M. DUPUIS ont rappelé que si le stationnement respecte la réglementation, le stationnement n'est pas considéré comme abusif.
 - ➔ Voir si la matérialisation est en conformité avec les arrêtés municipaux.
 - ➔ Cependant, si non-respect, comme l'absence de plaque d'immatriculation ou stationnement excédent 7 jours, il faut contacter la police municipale qui procédera à la verbalisation.
- Le stationnement sur l'avenue du bois a été mentionné et la proposition lors du précédent comité qui est de réaliser un marquage au sol en quinconce a été validé par les membres présents.

Les membres du CQ habitant l'avenue du bois ont proposés aux riverains un projet de stationnement avec information de celui-ci (plan et argumentation) via un boitage.

 - ➔ . Celui-ci à été transmis aux services techniques qui étudient cette proposition et qui reviendront vers les demandeurs lors d'une réunion, M. Dupuis a rappelé qu'à la suite de la présentation de ce projet par des membres du comité aux riverains de l'avenue du Bois, certains ont appelé la Mairie pour faire savoir qu'ils étaient contre cette proposition, 3 membres du comité sollicite un rendez-vous avec M. le Maire ils pourront également lui faire part de cette proposition s'ils le souhaitent.
 - ➔ Le constat est fait que l'unanimité est difficile sur un tel projet, mais celui-ci est majoritairement accepté par les riverains.
 - ➔ Il est indiqué que ce stationnement ne pourra pas être mis en place avant la fin de la construction sur le site de l'ancienne école maternelle et donc il pourra être évoqué lors de la prochaine réunion du CQ.

- Le stationnement des voitures se fait sur les 2 côtés du trottoir sur l'Avenue Mozart, rendant l'impossibilité d'utiliser les trottoirs
 - ➔ M. DUPUIS a rappelé que ce problème reste insoluble tant que le propriétaire des trottoirs ne sera pas résolu (certains propriétaires en étant propriétaires et pas d'autres).
 - ➔ Il s'agit d'une voie privée ouverte à la circulation, voir les précédents comptes rendus.
- Selon le souhait de certains commerçants, une demande a été formulée pour réactiver les arrêts minutes sur la D4. La fermeture de commerçants semble partiellement amputée à ce manque de stationnements.
 - ➔ Fonctionnement des équipements actuels à vérifier, et extension éventuelle.
 - ➔ les zones bleues ont été rematérialisées et des contrôles sont effectués
 - ➔ Le problème de marquage au sol, de l'avis de M COZ, reste entier devant le nouvel immeuble abritant le distributeur de cigarettes électroniques. (Peut-être aussi devant l'immeuble à proximité du bar 'L'hirondelle'?)
 - ➔ Les bacs à ordures ont été réorganisés et des voitures ventouses évacuées, mais il en reste encore.

Stationnements sur des espaces verts aux abords de la RD4

Il est signalé la détérioration de la partie herbacée du trottoir (ornières, arrachages...), entre le garage FIAT+ station Total et le fort d'une part, et devant l'autre station Total d'autre part, suite aux stationnements de véhicules.

- ➔ Serait-il possible de placer des blocs de pierre ou autre obstacle pour éviter ces désordres ?

Propreté – Sécurisation et Entretien espace public

- Il a été constaté des problèmes de propreté de la D4.
 - ➔ M. FASANARO a indiqué avoir travaillé conjointement avec les services de nettoyage de la ville sur plusieurs jours (semaine 48) afin de faire procéder au nettoyage. Cependant, les incivilités des gens font qu'il est difficile d'avoir une route propre, comme évoqué plus haut des actions de nettoyages et curages des caniveaux ont été réalisées par les services de la ville sur le secteur RD4 ; les services techniques sont en train d'étudier la possibilité de facturer le nettoyage aux promoteurs qui ne respectent pas l'entretien de la voirie au droit de leur chantier, plusieurs membres du comité effectuent ou ont effectués des signalements qui ont pour la grande majorité été traités par les services.
 - ➔ L'utilisation de la balayeuse récemment achetée ne semble pas apporter le résultat attendu notamment au niveau des caniveaux et des places de stationnement.
 - ➔ Une intervention manuelle renforcée semble être la seule à pouvoir résoudre ces désordres dommageables pour l'image de la commune.
 - ➔ Des plots d'interdiction de stationnement sont par ailleurs descellés et aggravent l'insécurité des piétons sur des trottoirs largement impactés par les chantiers de construction en cours. (notamment côté impair de la RD4)

Poids Lourds

Il est signalé, malgré la réglementation applicable sur la commune, que de nombreux poids lourds circulent sur de nombreux axes interdits où seule la desserte locale est tolérée.

- ➔ Ce problème est connu de la PM qui contrôle et verbalise régulièrement, mais fait état de difficultés rencontrées lors des interceptions en fonction de l'importance du trafic et de l'absence de voies de dégagement.

Feu tricolore Avenue Yvonne

Il est constaté des stationnements fréquents au pied de celui-ci ce qui masque la visibilité.

- ➔ Il est demandé un marquage au sol pour limiter ce stationnement.

Enquête Sécurité Publique

Une enquête sur la sécurité dans les villes a été effectuée récemment.

- ➔ Pourrait-on avoir connaissance des conclusions.

Enfance

- Il a été demandé lors du précédent comité de quartier la mise en place d'aires de jeux pour les enfants du quartier. Cependant, le sujet n'a pas avancé.
 - ➔ Salle Cordelle : En attente de la fin d'utilisation de ces locaux par les services du Territoire et des associations qui devrait changer lors de la livraison du pôle culturel en cours de chantier sur la place Littlehampton.
 - ➔ Au niveau de Germaine Tillon, sur le mail : Pas de projet de la municipalité
 - ➔ Il a été rappelé par M DUPUIS que sur la ville toutes les aires de jeux sont installées dans des endroits clos et sécurisés.

- La carte de sectorisation des écoles maternelles et primaires a été modifiée en septembre 2023 pour la prochaine rentrée : une partie de la zone pavillonnaire du quartier, historiquement rattaché à Rousseau, a été rattachée à l'école Germaine Tillon. Ce nouveau découpage enlève la mixité présente sur l'école Rousseau, qui est bénéfique pour les enfants et pour les écoles. Ni les Représentant des Parents d'Elèves de Rousseau, ni les directrices n'ont été concertés dans cette décision, et nous laisse dans une incompréhension générale sur ce choix.
 - ➔ M. DUPUIS a proposé de monter une réunion avec Mme. VIALATOUX (Maire-adjointe) et M. NOURY (directeur du service scolaire) et Mme. BOUE a l'initiative de cette question. Mme. BOUE les a rencontrés.
 - ➔ Des contacts ont déjà été pris, mais impossible de revenir sur le découpage car c'est une décision de M le Maire.

Circulation et accès

- Point positif sur l'éclairage du mail. RAPPEL
 - ➔ Attention, de l'eau stagne sur le terrain, mauvaise évacuation des eaux de pluie.
 - ➔ Le risque 'moustique tigre' ne va-t-il pas être aggravé ?
- Nous sommes en attente du plan vélo car pour le moment compliqué d'accéder au mail et donc les cyclistes continuent d'utiliser les trottoirs. RAPPEL
 - ➔ M. FASANARO a indiqué lors de la réunion précédente que le plan sera disponible d'ici fin 2025 / début 2026.

Parkings

Les membres du Comité s'inquiètent de la démolition du parking Littlehampton (effective depuis le 13/03) et des annonces précédemment effectuées par la Municipalité :

- ➔ Parking Durmersheim : MM DUPUIS et FASANARO confirment que ce projet de suppression est repoussé à une date ultérieure (2 ans environ) malgré l'approbation récente en Conseil Municipal de la création du projet de jardin médiéval à cet emplacement.
- ➔ Parkings République et Avenue de la gare : MM DUPUIS et FASANARO indiquent ne pas avoir de date de réalisation
- ➔ Parking Aristide BRIAND : MM DUPUIS et FASANARO indiquent que ce parking est presque complet et qu'il est difficile de rompre les conventions d'utilisation
- ➔ La solution proposée par MM DUPUIS et FASANARO est l'utilisation des parkings 'Jean MOULIN' (1H gratuite), parking place du Souvenir, parking place Tukums, parking derrière l'église rue Durmersheim ou des parkings privés. Ci-joint le lien d'identification des zones de stationnement, publié par la Mairie: https://www.chennevieres.com/fileadmin/Actualites/CARTE_PARKING_VILLE.pdf

Remarque importante : Au cours de la réunion, compte tenu des mots ou allusions acerbes de certains, un membre du comité a quitté la réunion.

- ➔ M DUPUIS a rappelé les bienséances à respecter au cours des réunions.

La séance s'est terminée vers 22h30.

Informations Hors Réunion :

- Une rencontre est programmée le mardi 9 avril de 9h à 10h devant le 10/12 avenue Georges, avec les Services Techniques (M Fabien RETTERER) et des représentants du comité de quartier, pour étudier les désordres signalés sur cette voie lors de la réunion.
- Lors du Conseil Municipal du 26/03/2024, le Conseil Municipal a voté une provision financière pour effectuer la démolition de l'immeuble désaffecté situé face à l'école coranique, si la situation venait à empirer et que le risque de sécurité ne pouvait être réglé par les copropriétaires.